

LES BONS CHOIX

FONT LES BELLES RÉUSSITES



| APPRENTISSAGE

| PROFESSIONNALISATION

| FORMATION CONTINUE

BTS - BACHELORS - MASTÈRES

Diplômes d'État - Titres certifiés et reconnus par l'État



Ecoles Vidal
Depuis 1928

POURQUOI RECRUTER EN APPRENTISSAGE

Ce système de recrutement vous permet d'intégrer et de former un nouveau salarié à vos techniques et à l'image de votre structure, de donner une dynamique de transmission de savoir-faire dans votre entreprise, tout en maîtrisant votre investissement.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Sous forme de CDD ou de CDI, de 6 à 24 mois, ce contrat dispose d'une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise. Le titulaire d'un contrat d'apprentissage est un salarié à part entière. Le temps de formation est inclus dans le temps de travail et les coûts de formation sont pris en charge par votre OPCO.

Le salaire versé par l'employeur est défini sur la base légale de rémunération.

TABLEAU DE RÉMUNÉRATION

Base de 35h au 1er Janvier 2024

La rémunération des apprentis varie en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et en cas de succession de contrats d'apprentissage.

ÂGE	% DU SMIC		SALAIRE BRUT SALARIÉ (€)	SALAIRE NET SALARIÉ (€)	COÛT TOTAL EMPLOYEUR (€)
de 18 ans à 20 ans	1ère année	43	759,78 €	752,18 €	774,97€
	2ème année	51	901,13 €	892,12 €	919,15 €
	3ème année	67	1183,84 €	1172,00 €	1207,51 €
21 à 25 ans	1ère année	53	936,47 €	927,10 €	955,20 €
	2ème année	61	1077,82 €	1067,04 €	1099,38 €
	3ème année	78	1378,20 €	1364,42 €	1405,99 €
26 ans et +	100		1766,92 €	1712,50 €	1794,99 €

Modification exceptionnelle si convention collective ou accord de branche plus favorable.

Mesures gouvernementales :
Prime de 6000€ pour tout contrat signé en alternance selon conditions d'âge et d'effectif.

AIDES ET EXONÉRATIONS

Exonération des charges salariales jusqu'à 79% du SMIC.
Hormis prévoyance et mutuelle.

Absence de prise en compte dans les effectifs de l'entreprise

Pas de prime de précarité en fin de contrat

Toutes nos formations sont aussi accessibles en contrat de professionnalisation

À l'école

En entreprise

BTS | En 2 ans | BAC + 2 | 10 semaines de regroupement sur les 2 années

- ASSURANCE
- NÉGOCIATION & DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT
- SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE
- TOURISME
- MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL GROUPE 1
- MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL GROUPE 2
- GESTION DE LA PME
- PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
- COMPTABILITÉ & GESTION

[illegible]

BACHELORS | En 1 an | BAC + 3

CHARGÉ DE COMMUNICATION PLURIMÉDIA

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

CHARGÉ DE PROJET ÉVÉNEMENTIEL

RESPONSABLE MARKETING OPÉRATIONNEL

CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CHARGÉ DE GESTION COMMERCIALE Spécialité pilotage d'un service immobilier

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

CHARGÉ DE CLIENTÈLE EN ASSURANCE & BANQUE

[illegible]

MASTÈRES | En 2 ans | BAC + 5

MANAGER DE LA COMMUNICATION MARKETING
Spécialité Communication Événementielle ou Digitale

GESTION DE PATRIMOINE
10 JOURS EN ENTREPRISE / 3 JOURS À L'ÉCOLE

MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

MANAGER DE L'ASSURANCE

MANAGEMENT & STRATÉGIE D'ENTREPRISE

L		M		M		J		V		S	
M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
2 SEMAINES EN ENTREPRISE/1 SEMAINE À L'ÉCOLE											
2 SEMAINES EN ENTREPRISE/1 SEMAINE À L'ÉCOLE											
2 SEMAINES EN ENTREPRISE/1 SEMAINE À L'ÉCOLE											

DOMAINES DE RECRUTEMENT



COMMERCE



GESTION



COMMUNICATION



ÉVÉNEMENTIEL



ASSURANCE



IMMOBILIER



RH



MARKETING



MANAGEMENT



COMPTABILITÉ



TOURISME

PROXIMITÉ

TRANSMISSION

RÉACTIVITÉ

RÉUSSITE

**L'ESPRIT
VIDAL**

EXPERTISE

ACCOMPAGNEMENT



VOTRE INTERLOCUTEUR

CHRISTIAN MACCOTTA

Chargé des relations entreprises

06 16 93 91 84

christian.maccotta@isv.fr


Ecoles Vidal
Depuis 1928

11 rue du 11 novembre 1918 - 31300 Toulouse

 **05 61 61 51 51**  **www.ecoles-vidal.fr**

 **departemententreprise@isv.fr**

